



FEDERATION BRUXELLES BARBANT
DU TIR A L'ARBALETE.
BRUSSEL-BRABANT FEDERATIE
VAN KRUISBOOGSCHETING.

BRUXELLES LE 10 JANVIER 2009.

TIR DU ROY FEDERAL : REGLEMENT APPLICABLE A PARTIR DE 2009.

-Avant le tir on tire au sort l'ordre de passage des clubs, en tenant compte que le club du Roy sortant tire en premier lieu.

-Début du tir à 14 heures précises pour le tir 6 M

-Pour tous les tireurs présents : 1 tour d'essai sur carton et bloc normal.

- Le retardataire peut participer tant que le premier tour sur le clou est en cours.

-Sur le bloc du Roy 6 M

1--- Le capitaine décide du changement du diamètre du clou.

2--- On fait autant de tours que le permet une tranche de
Une heure et demie.

3--- Passé ce délai, et si le Roy n'est pas désigné, on passe au carton
PETITE ROSE 6 M. (carton rose 12 mm)

4--- On fait un tour complet et on ne retient que les tireurs ayant fait une rose.

5--- Ces tireurs seulement font un deuxième tour.

6--- Le meilleur du deuxième tour sera le Roy 6M

REM: Un tir de barrage, sur carte 6M normale, est fait immédiatement après le retentissement de chaque pétard.

Entre les deux disciplines il y a une pause pour la remise du collier.

-Sur le bloc du Roy 10 M

1--- Idem

2--- Idem

3--- Idem mais avec un carton rose 6 M 15 mm

4--- Idem

5--- Idem

6--- Le meilleur du deuxième tour sera le Roy 10 M

REM : Un tir de barrage, sur carte 6 M normale, est fait immédiatement après le retentissement de chaque pétard.

La mise sera de 2.0 euros pour chaque discipline.

Chaque tireur reçoit un bon pour un verre (ordinaire) pour chaque mise.

Le capitaine de tir et le comité fédéral.